

Résumé d'évaluation

4ème projet national d'assainissement des quartiers populaires – Tranche 2 et projet pilote d'assainissement rural – Tranche 3 (PNAQP4-T2 et PPAR-3)

Pays : **Tunisie**

Secteur : **Eau et Assainissement**

Évaluateur principal: M. Hassane BELGUEGUANI (Division Eau&Assainissement)
Avec l'appui de : Mme Marthe Valere FEUVRIER (Division Evaluation et Capitalisation)

Date de l'évaluation : **2021-2022**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CTN1107

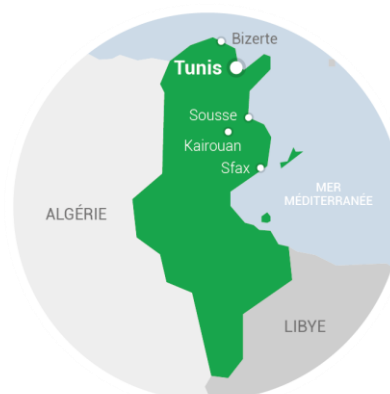
Montant : 40 Millions d'euros

Outil financier: Prêt souverain à la République Tunisienne

Signature de la convention de financement : 22.07.2009

Date d'achèvement du programme : 31. 12. 2019

Durée de mise en œuvre : 10 ans



Contexte

Le présent programme rentre dans le cadre du Programme National d'Assainissement des Quartiers Populaires (PNAQP) qui a démarré depuis 1989 et se décline selon les plans quinquennaux du pays. Ses principaux objectifs sont :

- L'amélioration du cadre de vie des populations défavorisées ;
- L'amélioration des conditions d'hygiène dans les quartiers populaires ;
- La préservation de l'environnement hydrique ;
- La protection des ressources en eau du pays.

Le présent projet visait à améliorer l'accès aux infrastructures d'assainissement dans les quartiers populaires et dans les zones rurales et à préserver l'environnement et les ressources naturelles afin de garantir les conditions nécessaires à un développement durable.

Intervenants et mode opératoire

La mise en œuvre du PNAQP4-T2 et PPAR3 a été confiée par l'Etat tunisien à l'Office National de l'Assainissement (ONAS), Créé en 1974, l'ONAS est un établissement public industriel et commercial placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Environnement. Il est le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre de tous les programmes d'investissements publics dans le secteur de l'assainissement.

Le programme PNAQP4-T2 et PPAR3 est mis en œuvre par l'ONAS selon une approche programmatique définie lors de l'instruction du programme. La Cellule de Pilotage et de Suivi (CPS) du projet mise en place dans le cadre de la mise en œuvre du programme PNAQP 4 – Tranche 1, a été maintenue pour le PNAQP 4 – Tranche 2.

Objectifs

La finalité du projet se décline en 4 sous-objectifs :

- Amélioration de la qualité de vie des citoyens économiquement faibles dans environ 200 quartiers populaires et une dizaine de localités rurales ;
- Amélioration de la gestion de projets de l'ONAS ;
- Développement du service d'assainissement géré par l'ONAS et amélioration du taux de branchement au réseau public d'assainissement ;
- Protection de l'environnement.

Réalisations attendues

- Assainissement des quartiers populaires (nombre de km de réseau posé, nombre de stations de pompage, moyens d'exploitation)
- Assainissement des localités rurales (km de canalisations posées, nombre de stations d'épuration réalisées)
- Appui à l'ONAS (étude et appui, formations)

Appréciation de la performance

Pertinence et cohérence

Le financement du PNAQP4 Tr 2 et PAR 3 s'inscrit dans un partenariat stratégique et durable entre l'AFD et l'ONAS. Le financement de ce programme est très ancré dans la politique du gouvernement et vient consolider des financements antérieurs de l'AFD.

Un appui institutionnel, organisationnel et de renforcement des capacités ambitieux par rapport au contexte de l'époque a été mis en place.

L'enjeu de l'équilibre financier de l'ONAS a bien été identifié lors de l'instruction mais mériterait à notre sens un examen plus poussé dans le cadre des prochains programmes,

Vu l'approche conjointe PNAQP/ PPAR, le choix a été fait de ne pas réaliser une étude de faisabilité ; choix pertinent pour la composante quartiers populaires, moins pour la composante rurale.

Le choix de l'approche programme était très pertinent et offrait la souplesse et l'agilité nécessaires à la mise en œuvre des travaux dans les quartiers populaires,

Efficacité et durabilité

Les objectifs du programme ont été globalement atteints et le programme a notamment contribué au bien-être social. Le nombre de quartiers assainis a augmenté au dépens de la composante rurale mais cette augmentation ne s'est pas reflétée sur le nombre de branchements : ce qui signifie que le choix des quartiers a évolué vers des quartiers de moins en moins denses. Par ailleurs, l'accès réel de la population au service de l'assainissement après son raccordement au réseau de l'ONAS ne peut pas être apprécié.

La gestion et les articulations entre les bases de données entre métiers au sein de l'ONAS mais également avec la SONEDE seront à réfléchir. La succession de plusieurs financements a constitué un élément de réussite notable et a permis une capitalisation et des améliorations structurelles. Les ministères de tutelles sont les garants de la cohérence entre ces différents programmes et leurs harmonies avec les autres secteurs des plans de développements.

La composante PPAR3 du programme a permis de passer de projets pilotes d'assainissement rural à un programme national suivi par un financement concret. C'est une réussite majeure du programme.

Dans le contexte actuel la pérennité des infrastructures pourrait être compromise par le manque de moyens humains et matériels et la perte de l'expertise interne à cause d'une pyramide des âges vieillissante.

Efficience du mode opératoire et des choix d'investissement

Malgré les lourdeurs qui en découlent, s'appuyer sur l'organisation existante de l'ONAS permet une capitalisation endogène mais nécessite d'être fluidifiée par la dématérialisation de certaines procédures. Comme facteur endogène à l'ONAS, les retards peuvent être liés à une lourdeur administrative, un manque d'optimisation des allotissements des appels d'offres et à une communication perfectible.

L'ONAS ne possède pas vraiment d'autonomie administrative et financière : il est assujéti à un contrôle à priori très rigide qui limite énormément son autonomie, contribue aux retards constatés et réduit l'efficience dans la mise en œuvre des projets.

Enfin, l'ONAS dispose d'un savoir-faire technique. Les travaux sont globalement de qualité mais les ressources humaines disponibles pour le suivi et la mise en œuvre du projet restent limitées.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

La valeur ajoutée apportée par l'AFD est la mise à disposition de l'approche programme qui a permis, sans conteste, une souplesse et une agilité dans la mise en œuvre du programme. L'approche programme a été possible par l'antériorité et la qualité de la relation partenariales entre l'AFD et l'ONAS.

Conclusions et enseignements

L'accès à l'assainissement est consacré par une résolution des nations unies comme un droit humain et s'inscrit en plus dans l'objectif N°6 de l'agenda 2030 pour le développement durable (ODD6) ratifié par la Tunisie en 2015. Ce droit est traduit dans la constitution tunisienne.

Le patrimoine de l'ONAS s'élargit rapidement et nécessite des efforts et des moyens humains et matériels beaucoup plus importants pour son exploitation et sa maintenance. La durabilité des infrastructures et du service de l'assainissement sera l'enjeu majeur des prochaines années.

Les principaux enseignements tirés du programme PNAQP4-T2 et PPAR3 sont de cinq ordres:

Stratégique, il s'agit de :

- Renforcer l'autonomie de l'ONAS
- Accompagner la digitalisation de l'ONAS
- Renforcer le dialogue de politique sectorielle sur l'assainissement

Financier:

- Révision tarifaire et para tarifaire du secteur de l'assainissement
- Budgétiser des montants à l'amont des conventions, et les refinancer une fois la convention signée

Organisationnel :

- Mettre en œuvre la stratégie et plan de formation de l'ONAS
- Mettre en place un pilotage collectif des projets

Programmatique:

- Programmer un PNAQP sans composante STEP

Technique:

- Maintenir l'approche programme mais repenser les critères d'éligibilité du manuel de procédures et le mode opératoire,
- Prévoir des actions de communication sociale,